

GRANDE PREMIÈRE



MUNDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 27, numéro 1

4^s

Visite de la Cour suprême à la Ville de Québec



Le Très Honorable Richard Wagner,
Juge en chef de la Cour suprême du Canada

Me Suzanne H. Pringle de Laval, «Plaideur de l'Année 2022»



Me Suzanne H. Pringle, avocate spécialisée en droit de la famille de Laval, sera nommée «Plaideur de l'Année 2022» le jeudi, 10 novembre 2022 lors d'un dîner au Club St-James de Montréal.

Me Pringle pratique depuis 35 ans est spécialisée en droit de la famille. Elle a fondé son propre cabinet à Laval après avoir passé trois ans à faire du litige bancaire et commercial dans un grand cabinet de Montréal.

Elle a acquis une réputation particulièrement depuis 2013 alors qu'elle remportait après plusieurs années de litiges une décision favorable devant la Cour suprême du Canada dans ce dossier pour son client surnommé Eric dans l'affaire que les médias ont appelé «Eric contre Lola».

Me Suzanne H. Pringle est Fellow du American College of Trial Lawyers et Ad.E. designation du Barreau du Québec.

Elle a contribué à la très populaire série d'émissions Ruptures diffusées à la télévision de Radio-Canada dont le contenu s'inspirait des dossiers de sa propre pratique.

Joignez-vous à vos consoeurs et confrères pour cet hommage à l'une des plus brillantes avocates en droit de la famille. Le coût du billet est 350\$ plus taxes. Une table de dix (10) convives coûte 3500 \$ plus taxes. Réserver vos places maintenant car elles sont limitées. Date limite de réservation: jeudi, 12 octobre 2022.

Le paiement par chèque seulement à l'ordre de Le Monde Juridique Inc. doit nous parvenir à l'adresse postale ci-joint après votre réservation par courriel à agmonde@videotron.ca

Salutations cordiales.
L'Éditeur,
André Gagnon

Le Monde Juridique

642, rue Pierre-Tétreault, Montréal (Québec) Canada H1L 4Y5
Tél. 514-353-3549 | agmonde@videotron.ca | www.lemondejuridique.com |  Le Monde Juridique

Visite de la Cour suprême à la Ville de Québec

Source : Cour suprême du Canada

Message du juge en chef

Bonjour, mon nom est Richard Wagner, juge en chef de la Cour suprême du Canada.

Nous sommes dans la salle d'audience de la Cour suprême à Ottawa, où les juges entendent et décident des causes portant sur des questions juridiques très importantes pour le pays. Comme c'est le cas dans tous les autres tribunaux à travers le Canada, le public est invité à visiter la Cour et à venir participer à notre système de justice en assistant à une audience.

Cela dit, il va de soi que ce n'est pas tout le monde qui a la possibilité de venir à Ottawa. Voilà pourquoi je suis ravi de vous informer qu'à la mi-septembre, la Cour suprême se rendra à Québec pour y entendre [deux affaires importantes](#). Nous allons également rencontrer des étudiants et étudiantes de niveaux universitaire et secondaire, ainsi que des membres de la communauté juridique, en plus d'accueillir le public lors d'un événement spécial.

Ce sera la seconde fois, au cours de sa longue histoire, que la Cour entendra des affaires à l'extérieur d'Ottawa. Une des priorités que je me suis fixées est de faire en sorte de rendre la Cour suprême du Canada encore plus ouverte et plus accessible pour vous. Puisqu'en cela, cela améliore la confiance des citoyens dans les tribunaux et ses juges. En effet, en 2019, la Cour a effectué une visite très fructueuse à [Winnipeg](#) au Manitoba. Mes collègues et moi avons rencontré des Manitobaines et des Manitobains, et échangé avec eux.

Pour en apprendre davantage sur cette occasion unique et sur la façon d'y participer, je vous invite à visiter le site Web



Richard Wagner, juge en chef de la Cour suprême du Canada

de la Cour. Je vous encourage également à suivre la Cour sur les médias sociaux, y compris sur son récent compte [Instagram](#).

Au nom de l'ensemble de la Cour, permettez-moi de vous souligner que nous espérons avoir l'occasion de vous rencontrer lors de notre visite. L'invitation est lancée. On se voit à Québec en septembre!

Pour information : visitez le <https://www.scc-csc.ca/court-court/events-evenements/quebec2022/index-fra.html>

Les 14 et 15 septembre, la Cour suprême du Canada entendra deux appels à Québec et vous êtes invités à y assister. Grâce à la générosité de la Cour supérieure du Québec, les deux affaires seront entendues dans la grande salle d'audience du palais de justice.

Le premier ministre propose la nomination de l'honorable Michelle O'Bonsawin à la Cour suprême du Canada

Le premier ministre Justin Trudeau a annoncé aujourd'hui qu'il propose de nommer l'honorable Michelle O'Bonsawin à la Cour suprême du Canada.

La juge O'Bonsawin est une juriste accomplie spécialisée dans les domaines de la santé mentale, des principes de l'arrêt Gladue, du droit du travail et de l'emploi, des droits de la personne et du droit relatif à la protection de la vie privée. Elle siège à la Cour supérieure de justice de l'Ontario à Ottawa depuis 2017. La juge O'Bonsawin est titulaire d'un baccalauréat ès arts, d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en droit. Elle a terminé son doctorat en droit plus tôt cette année. Franco-Ontarienne parfaitement bilingue, elle est membre abénakise de la Première Nation d'Odanak.

Après l'annonce d'aujourd'hui, les membres du Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes participeront à une audience spéciale du Comité le 24 août 2022. Au cours de cette audience, le ministre de la Justice et procureur général du Canada, l'honorable David Lametti, et le président du Comité consultatif indépendant sur les nominations des juges à la Cour suprême du Canada, l'honorable H. Wade MacLauchlan, leur parleront du processus de sélection et des raisons motivant la nomination de la juge O'Bonsawin.

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de l'ouverture, de la transparence et de la responsabilisation, les membres du Comité permanent de la Chambre des communes participeront ensuite à une séance de questions et réponses avec la candidate. Ils seront accompagnés de membres du Comité sénatorial permanent



des affaires juridiques et constitutionnelles et d'un membre du Parti vert du Canada. La séance sera animée par Alain Roussy, vice-doyen du Programme de common law en français de la Section de common law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Cette nomination vise à pourvoir le poste qui sera laissé vacant à la suite de la retraite prochaine de l'honorable Michael J. Moldaver. Le premier ministre a de nouveau remercié le juge Moldaver pour ses services et l'a félicité pour sa brillante carrière au sein de la magistrature.

« Je suis heureux d'annoncer la nomination de la juge Michelle O'Bonsawin à la Cour suprême du Canada, une instance reconnue dans le monde entier pour sa solidité, son excellence et son indépendance. La juge O'Bonsawin a été nommée à la suite d'un processus de sélection ouvert et non partisan. Je suis convaincu qu'elle apportera des connaissances et des contributions inestimables au plus haut tribunal de notre pays. »

— Le très hon. Justin Trudeau, premier ministre du Canada

Bell célèbre la vie et l'héritage du pionnier des télécommunications Jean de Grandpré



Jean de Grandpré

L'équipe Bell est endeuillée par le décès de Jean de Grandpré, ancien chef de la direction de Bell Canada et fondateur de BCE, qui est décédé le week-end dernier à l'âge de 100 ans. M. de Grandpré a joué un rôle déterminant dans la transformation de l'industrie des télécommunications au Canada et était un leader important dans le milieu des affaires.

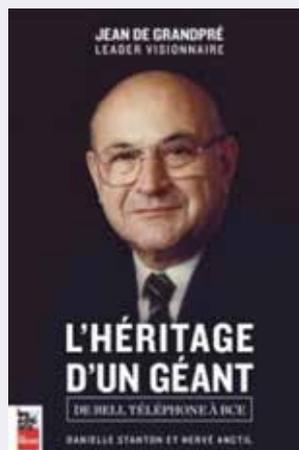
« Je suis attristé par le décès de M. de Grandpré qui était un grand modèle et une source d'inspiration pour moi et pour beaucoup d'entre nous dans l'industrie des télécommunications, a déclaré Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell. Au nom de toute l'équipe de Bell, je présente nos plus sincères condoléances à la famille de M. de Grandpré, à ses amis et à tous ceux qui ont eu le grand privilège de le connaître. »

M. de Grandpré s'est joint à l'équipe Bell à titre de chef du contentieux en 1966, puis a gravi les échelons de la haute direction de l'entreprise jusqu'à devenir chef de la direction et président du Conseil en 1976, jouant un rôle important dans la création de BCE (Bell Canada Entreprises) en 1983. Il a dirigé Bell au cours d'une période de notre histoire marquée par les transformations comme le lancement des services de téléphonie mobile, les débuts technologiques de la fibre optique et l'essor de l'utilisation des ordinateurs personnels.

Reconnu pour son mentorat auprès des futurs leaders de Bell, M. de Grandpré disait souvent que « ce sont les gens qui font l'entreprise ». Il était également Compagnon de l'Ordre du Canada, chancelier émérite de l'Université McGill, membre à vie de l'Association du Barreau canadien et

membre du Barreau du Québec. Sa biographie, *L'héritage d'un géant*, a été publiée en 2019.

Jean de Grandpré – L'héritage d'un géant De Bell Téléphone à BCE



Leader visionnaire, l'avocat et homme d'affaires Jean de Grandpré a connu une carrière exceptionnelle. Entré chez Bell en 1966 à titre de chef du contentieux, il a rapidement gravi les échelons de l'entreprise et en est devenu président dès 1973. Quelques années plus tard, il créait BCE, l'une des plus importantes entreprises de télécommunications en Amérique.

Gestionnaire et administrateur mondialement reconnu, il a siégé au sein de conseils d'administration de multiples entreprises, tant au Canada qu'à l'étranger. Philanthrope aussi généreux que discret, il est engagé dans de multiples oeuvres caritatives, notamment auprès de la Fondation Papillon, qui vient en aide aux enfants handicapés. Danielle Stanton et Hervé Antil retracent le parcours admirable de cet homme d'influence qui, à 98 ans bien sonnés, demeure très actif. Ce récit se veut une source d'inspiration pour les nouvelles générations d'hommes et de femmes d'affaires.

Le Jeune Barreau de Montréal publie la 3^e édition de son Guide de démarrage de l'entreprise

Le Jeune Barreau de Montréal (JBM), association qui regroupe les avocat.e.s de dix ans et moins de pratique à Montréal, met aujourd'hui en ligne sur son site internet la 3^e édition de son Guide de démarrage de l'entreprise. Ce projet s'inscrit dans le cadre de sa mission historique de favoriser l'accessibilité à la justice et ce, en facilitant l'accès à de l'information juridique de qualité pour quiconque désire se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

Une mine d'informations utiles et gratuites à destination des entrepreneur.e.s

À travers ce document de plus de 120 pages rédigé par des avocat.e.s bénévoles, le JBM propose un guide complet pour permettre de comprendre les étapes importantes à franchir et les décisions à prendre pour quiconque débute cette aventure. Il permet ainsi de connaître et comprendre des aspects juridiques essentiels à la création d'entreprise: débuts juridiques, financement, vie contractuelle et extra-contractuelle, protection de la propriété intellectuelle, recours et moyens légaux.

Une 3^e édition publiée dans le cadre de la double mission de l'association

Il s'agit de la 3^e édition du Guide, publié pour la première fois en 2009. Sa publication intervient dans le cadre de la seconde mission du JBM qui consiste à faciliter l'accès à la justice en fournissant de façon bénévole des services de consultation et d'information juridique. Le Guide est complété par le service [Juri-Conseil aux entreprises](#) qui permet aux entrepreneur.e.s de discuter gratuitement de leur projet et des différents aspects légaux qui s'y rattachent avec un.e avocat.e bénévole dans le cadre d'une consultation



Cliquez sur l'image pour télécharger le guide

juridique d'une durée d'une heure.

Le Jeune Barreau de Montréal remercie tous les collaborateurs.trices qui ont contribué à la réalisation de cette 3^e édition du Guide de démarrage de l'entreprise. Cette dernière a été réalisée par le Comité Recherche et législation, lequel était sous la direction de Me Gabrielle Robert lors du mandat 2021-2022 ainsi que de Me Carolyne Valois qui a, pour sa part, agi à titre de chargée de projet.

Entente avec la Fondation Mira et le Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) – Des chiens d'accompagnement au tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale

Le ministre de la Justice et procureur général du Québec, M. Simon Jolin-Barrette, annonce aujourd'hui le lancement d'un nouveau programme-pilote de chiens de soutien et d'accompagnement dans le cadre du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.

Ce nouveau service sera offert en collaboration avec le Réseau des CAVAC et la Fondation Mira, et fait partie des nombreuses actions mises en place dans le cadre du tribunal spécialisé afin d'offrir un meilleur soutien et un meilleur accompagnement aux personnes victimes durant leur parcours à travers le système de justice. En ce sens, ce programme-pilote de chiens d'assistance sera lancé dans les cinq premiers districts dans lesquels le tribunal spécialisé a été déployé, soit :

- Québec, palais de justice de Québec;
- Beauharnois, palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield;
- Bedford, palais de justice de Granby;
- Drummond, palais de justice de Drummondville;
- Saint-Maurice, palais de justice de La Tuque.
- Les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale pourront ainsi bénéficier de la présence réconfortante et sécurisante de chiens de soutien lors de leur passage au tribunal, par exemple lors de leur témoignage à la Cour.

« Avec le tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, nous nous assurons que les personnes victimes seront désormais au cœur du processus. La présence de chiens de soutien dans les palais de justice s'ajoutera aux nombreuses autres mesures mises en place et contribuera à favoriser ce sentiment de confiance et de sécurité. Il est primordial que les personnes victimes, lorsqu'elles font le choix courageux de dénoncer et de porter plainte, puissent se sentir soutenues, écoutées, accompagnées et surtout en sécurité tout au long de leur parcours à travers le système de justice. »

– Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice, procureur général du Québec et ministre de la Langue française

« La Fondation Mira observe depuis plus de 40 ans l'éventail immense des bienfaits des chiens sur sa clientèle. Ayant mis en place des projets-pilotes dans différents milieux policiers et centres spécialisés au Québec dans les dernières années, nous savons que les chiens ont un impact positif sur les personnes victimes. Ce projet-pilote avec le Réseau des CAVAC vient confirmer notre expertise et la certitude que les chiens peuvent faire une différence significative dans le parcours des victimes à travers le système de justice. La Fondation Mira est fière de pouvoir poser un geste concret sur le terrain pour leur venir en aide. »

– Nicolas St-Pierre, directeur général de la Fondation Mira

Volume 27, numéro 1

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).
 COPYRIGHT 2022 - LE MONDE JURIDIQUE.

La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.

Visite de la Cour suprême à la Ville de Québec	3
Le premier ministre propose la nomination de l'honorable Michelle O'Bonsawin à la Cour suprême du Canada	4
Bell célèbre la vie et l'héritage du pionnier des télécommunications Jean de Grandpré	5
Le Jeune Barreau de Montréal publie la 3e édition de son Guide de démarrage de l'entreprise	6
Entente avec la Fondation Mira et le Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)	7
Investigation numérique : une introduction <i>Par Calvin Bedros</i>	9
Le DPCP et SNC-Lavalin signent le premier accord de poursuite suspendue au pays <i>par Guy Pinsonnault, Ralph Cuervo-Lorens, Jamieson D. Virgin et Chris Kalantzis</i>	11
Décès du professeur émérite Pierre Lemieux	13
L'ABC reçoit une subvention pour soutenir une nouvelle formation sur la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale	14
Le Barreau poursuit NCA Exam Guru	16
La Maison de la musique René-Charette est dévoilée	17
Attorneys and Journalists Illegally Searched During Visits with Julian Assange Sue CIA and Michael Pompeo	19
Civilisations du Mexique <i>Par Yves Delage</i>	22
Cushman & Wakefield in Contempt of Court for Failure to Comply With Judge's Order in Attorney General James' Investigation into Donald Trump and the Trump Organization	25
Pierre Bienvenu, AD. E. Avocat-conseil	26
Coup d'envoi de l'Année Lévesque dans le cadre des commémorations du 100e anniversaire de naissance de René-Lévesque	28
Les derniers moments de Pierre Marcotte... ..	29

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

Une équipe bilingue de 17 sténographes à la fine pointe de la technologie à l'ère du numérique

Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

Investigation numérique : une introduction

Par Calvin Bedros, M. Sc., CFCE, directeur principal,
Enquête juri-informatique chez MNP à Montréal

Si on vous demandait de tenter de déterminer en quoi consiste l'investigation numérique, ce qu'on appelle aussi la juricomptabilité informatique (en anglais « digital forensics »), qu'est-ce qui vous viendrait à l'esprit en premier lieu? Peut-être tenteriez-vous d'établir un parallèle avec la série télé Les Experts (CSI) ou le personnage de Da-Xia dans District 31... Si la fiction s'inspire assurément de la vraie vie, il faut cependant la nuancer si on veut peindre un portrait juste de la réalité. En effet, il n'est pas toujours aussi simple et rapide d'obtenir des données des différentes sources dont on dispose. Soulignons toutefois que l'imagination, la créativité et l'esprit d'innovation des artisans du petit et du grand écran inspirent à l'occasion les inventions et techniques actuelles. Je pense notamment à deux dispositifs célèbres que j'ai vus à la télévision dans ma jeunesse et qui sont devenus réalité : 1) le « communicateur » de Star Trek et 2) la montre de Dick Tracy. L'un a motivé la création du téléphone à clapet et l'autre... eh bien, vous le savez, les gens parlent maintenant à leur montre.

Revenons à la question qui nous occupe : qu'est-ce que l'investigation numérique? C'est une approche scientifique permettant d'obtenir et d'analyser des données tout en préservant l'intégrité de la source de données, qui peut être un ordinateur, un téléphone intelligent, une clé USB ou tout autre dispositif stockant des données de manière électronique. Les résultats de cette analyse pourront ultimement être utilisés devant un tribunal comme preuve scientifique. Ce qu'on appelle « méthode scientifique » est le processus par lequel des actions répétées permettent d'obtenir invariablement des résultats identiques. Le recours à une

approche scientifique dans l'investigation numérique permet de valider l'intégrité des données.

Comment savoir que la preuve est le reflet de l'original, également appelée copie conforme, image ou clone?

Certaines formules mathématiques (algorithmes) sont utilisées pour assurer l'exactitude des résultats, c'est-à-dire que copie et original sont identiques. C'est ce qu'on appelle la « valeur de hachage ». On peut établir une valeur de hachage de n'importe quelle donnée d'un appareil multimédia. On peut hacher l'élément dans son ensemble ou encore des fichiers individuels et les éléments de données qu'ils contiennent. La valeur de hachage est calculée à l'aide d'une formule particulière. Plusieurs algorithmes de hachage sont déjà bien connus, notamment MD5, SHA1 et autres variantes de SHA.

En fait, la valeur de hachage est comme une empreinte digitale. Au niveau le plus élémentaire, les données sont stockées sous la forme d'une série dite binaire de 1 et de 0. L'algorithme de hachage prend ces 1 et ces 0 et génère une valeur de hachage alphanumérique de 32 caractères (ou plus). La modification d'un seul chiffre binaire dans les données (parmi des milliards) génère une valeur de hachage complètement différente, ce qui en fait un outil fort précieux pour garantir la précision. En théorie, il ne devrait pas exister deux valeurs de hachage identiques, sauf s'il s'agit exactement des mêmes données. Des études ont été menées sur les probabilités d'obtenir une même valeur de hachage pour deux ensembles de données différents, ce que les mathématiciens appellent une collision. Certaines expériences ont permis de démontrer la survenue de collisions avec les valeurs de hachage MD5, mais elles sont si rares qu'elles sont, à mon avis, négligeables. Avec les nouveaux algorithmes de hachage SHA, ces collisions deviennent encore plus rares, mais au détriment de la vitesse

de cryptage. Nous procédons donc en calculant la valeur de hachage du dispositif ou des fichiers sources avant imagerie/clonage/copie, puis celle de l'image/clone/copie obtenue; lorsqu'elles correspondent, on parle de « correspondance de hachage ». C'est donc dire que l'original et son image/clone/copie contiennent les mêmes données.

Remarque : une image judiciaire est une copie bit à bit (c'est-à-dire de l'ensemble des 1 et 0) du support électronique, y compris de tous les fichiers supprimés, de l'espace non affecté et de l'espace libre. C'est en quelque sorte un instantané statique du support, qui est ensuite utilisé

pour l'analyse et la conservation des données. Un clone judiciaire est aussi une copie bit à bit de l'original, également destinée à l'analyse et à la conservation des données, mais qui sert de copie de travail, donc pouvant être modifiée.

Quelles sont les étapes d'une investigation numérique?

Pour obtenir des résultats probants, une démarche en sept étapes devient essentielle pour tout spécialiste de l'investigation numérique : 1) planification et préparation, 2) ciblage des dispositifs à fouiller, 3) détermination de la méthode la plus fiable d'un point de vue scientifique pour cloner ou extraire des données, 4) préservation

des preuves, 5) utilisation de termes de recherche pour éliminer les données non pertinentes et affiner les résultats, 6) analyse des résultats et, enfin, 7) production d'un rapport. Dans le meilleur des cas, les spécialistes de l'investigation numérique tenteront de suivre ces indications dans leur intégralité.

À quelles fins? À quoi sert l'investigation numérique?

Partout dans le monde, des personnes de tous âges ont accès aux ordinateurs et aux médias numériques. La plupart des utilisateurs ne sont pas conscients des traces qu'ils laissent dans leurs appareils. Les téléphones portables et les Fitbit sont des miniordinateurs qui recueillent d'énormes quantités de données sur tout ce que font leurs propriétaires. Ces appareils sont « à l'écoute » et créent des registres d'événements. On peut extraire des données des ordinateurs des véhicules, des réfrigérateurs et téléphones intelligents, des systèmes de sécurité numériques... Si un appareil est doté d'une puce ou d'une mémoire, on peut en principe accéder à ses données.

C'est là le fondement de l'investigation numérique et une composante essentielle de toute enquête criminelle. Les entreprises adoptent également peu à peu cette approche étant donné la prépondérance des appareils numériques des employés sur les lieux de travail et même à distance. L'investigation numérique peut jouer un rôle important dans le cadre d'enquêtes sur la propriété intellectuelle, de fraude, de vol de données, de prévention des pertes, de récupération de données effacées, de violation de réseaux, de harcèlement en milieu de travail, d'enquêtes sur les litiges et dans bien d'autres cas.



MNP

**Félicitations
Corey Anne Bloom,
FCPA, FCA**

Nous sommes fiers de féliciter Corey Anne Bloom, qui a reçu le prestigieux titre de Fellow (FCPA, FCA) de l'Ordre des Comptables professionnels agréés.

Cette distinction reconnaît les 25 années de dévouement et de contributions de Corey à sa profession et aux domaines de la juricomptabilité, des enquêtes, de la prévention de la fraude, du soutien en cas de litiges et de résolution de conflits, identification et suivi des actifs, lutte contre le blanchiment d'argent et enquêtes en cas d'inconduite au travail.

Corey Anne Bloom, FCPA, FCA, CA•EJC, CFF, CFE, membre émérite de l'ACFE
Associée et Leader pour la région de l'Est du Canada,
Service d'enquêtes et de juricomptabilité
514.228.7863 | corey.bloom@mnp.ca

 Partout où mènent les affaires **MNP.ca**

Le DPCP et SNC-Lavalin signent le premier accord de poursuite suspendue au pays

par Guy Pinonnault, Ralph Cuervo-Lorens,
Jamieson D. Virgin et Chris Kalantzis

À l'aube du quatrième anniversaire de l'entrée en vigueur de ce régime, des procureurs du DPCP ont conclu le tout premier accord de poursuite suspendue (« APS ») avec une société canadienne.

La semaine dernière, les procureurs québécois et SNC-Lavalin ont fait approuver par la cour le premier APS au pays, une entente triennale qui prévoit, entre autres, que SNC-Lavalin devra payer 29 558 777 \$. Cette somme se décline comme suit :

- 135 135 \$ versés à titre de pénalité
- 490 721 \$ confisqués à titre de produits de la criminalité
- 3 492 380 \$ versés à titre de réparation à la victime
- 5 440 541 \$ versés à titre de suramende compensatoire
- Un surveillant indépendant s'assurera que la société respecte ses engagements. Si, après trois ans, les conditions de l'accord sont remplies, les accusations seront retirées.

L'APS concerne de multiples accusations de fraude et de complot déposées au terme d'une enquête de la GRC sur la corruption dans un contrat de 128 millions de dollars visant la réfection du pont Jacques-Cartier, à Montréal. Des accusations ont aussi été portées contre deux anciens hauts dirigeants de SNC-Lavalin.

Accords de poursuite suspendue

Les APS (appelés « accords de réparation » dans le Code criminel du Canada) sont utilisés comme solution de rechange aux poursuites judiciaires pour certaines infrac-

tions reprochées à des organisations. Si le poursuivant conclut un APS, l'organisation inculpée peut obtenir un arrêt des procédures en respectant les conditions qui y sont énoncées.

Les APS, qui gagnent en popularité ailleurs dans le monde, ont été codifiés en 2018 par l'adoption du projet de loi C-74, lequel a établi un régime pour leur utilisation au Canada.

Les APS sont avantageux pour les sociétés, puisqu'ils offrent de la certitude et une forme de protection aux parties prenantes comme les employés et les actionnaires. Ils permettent aussi aux sociétés d'éviter une déclaration de culpabilité. Ils sont aussi avantageux pour le système de justice, puisqu'ils permettent d'éviter de longs et coûteux procès.

Pour conclure un APS, le poursuivant doit, entre autres, être d'avis qu'il est dans l'intérêt public de le faire. Dans son analyse, il doit tenir compte de facteurs comme la nature et la gravité de l'infraction et le fait que l'organisation a pris ou non des mesures pour réparer le tort causé.

L'APS de SNC-Lavalin

SNC-Lavalin a fait la manchette lorsque le Service des poursuites pénales du Canada (« SPPC ») a refusé de lui offrir un APS relativement à des accusations concernant des projets en Libye. La directrice des poursuites pénales Kathleen Roussel avait alors souligné qu'il ne convenait pas de conclure un tel accord vu la « nature et la gravité » de l'infraction, qui concernait des pratiques de corruption à l'étranger.

Les procureurs du Québec ont quant à eux estimé, contrairement à l'instance précédente, qu'il était dans l'intérêt

public de négocier un APS, et ce, à la lumière de plusieurs facteurs, comme la mise en place par SNC-Lavalin d'un code d'éthique strict et sa collaboration à l'enquête sur les deux anciens hauts dirigeants.

Selon eux, une condamnation nuirait considérablement à la capacité de SNC-Lavalin de faire affaire avec des sociétés publiques canadiennes et québécoises, ce qui entraînerait de lourdes conséquences pour de nombreux tiers n'ayant rien à voir avec cette affaire, de même que pour l'ensemble du secteur de l'ingénierie au Québec et au Canada.

Par ailleurs, SNC-Lavalin ne pourrait plus conclure de contrat avec les gouvernements provincial et fédéral ni avec leurs entités parapubliques respectives.

Au Québec, une déclaration de culpabilité pour n'importe laquelle des infractions reprochées rendrait la société « inadmissible » aux marchés publics pendant les cinq années suivant l'inscription de cette déclaration au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics. Cette inadmissibilité s'appliquerait à tout contrat qu'elle voudrait conclure avec le gouvernement du Québec, ses sous-entités et ses organismes.

Au fédéral, aux termes de la Politique d'inadmissibilité et de suspension, une condamnation pour fraude commise à l'égard de la Couronne fédérale entraînerait automatiquement une détermination d'inadmissibilité indéfinie ou jusqu'à un ordre de rétablissement du conseil des ministres. Pour les autres infractions la période d'inadmissibilité de dix ans pourrait être réduite à cinq ans.

Aux yeux des procureurs québécois, cette inadmissibilité aurait des répercussions économiques disproportionnées sur SNC-Lavalin et, plus important encore, sur des tiers qui ne sont aucunement responsables des infractions.

SNC-Lavalin compte 37 584 employés au Québec, au Canada et dans le monde. Les procureurs ont indiqué à la cour que leur avis sur l'intérêt public tenait aux milliers d'emplois qui seraient touchés, à l'actionnariat public et privé de SNC-Lavalin, aux régimes de retraite de ses employés, au maintien de son siège social au Québec et à la conservation de l'expertise en ingénierie.

Ils ont également souligné le fait que SNC-Lavalin avait reconnu ses torts. Par ailleurs, plus aucun des hauts dirigeants de l'époque n'est en poste et, depuis 2012, SNC-Lavalin suit un programme de conformité qui fait l'objet

d'un contrôle récurrent par divers organismes d'application de la loi.

Les procureurs ont fait valoir à la cour que, pour toutes ces raisons, un APS tendrait en l'espèce à maintenir la confiance du public dans l'administration de la justice.

Il convient également de noter qu'une filiale de SNC-Lavalin a plaidé coupable à un chef d'accusation de fraude en 2018 après le refus du SPPC de conclure un APS pour des faits similaires, mais distincts. La poursuite tient compte des condamnations antérieures lorsque vient le temps de négocier un accord de plaidoyer. L'affaire SNC-Lavalin nous montre toutefois qu'une condamnation dans une affaire connexe n'empêche pas nécessairement la conclusion ultérieure d'un APS.

La décision de la cour n'a pas encore été publiée, mais elle devrait l'être avant le procès des deux anciens dirigeants. McMillan mettra un autre bulletin sur la décision en ligne une fois qu'elle sera publiée.

par [Guy Pinsonnault](#), [Ralph Cuervo-Lorens](#), [Jamieson D. Virgin](#) et [Chris Kalantzis](#)



M^e Francis Gervais, Ad. E.

bâtonnier 2001-2002

Barreau
du Québec



C'est avec grand regret que le Barreau du Québec a appris le décès soudain, le 20 août dernier, de Me Francis Gervais, Ad. E., ancien bâtonnier de 2001 à 2002.

Le Barreau offre ses plus sincères condoléances à sa famille, ses amis et ses collègues.

Me Gervais était impliqué à toutes les instances au Barreau et il bénéficiait de toute notre admiration.

Décès du professeur émérite Pierre Lemieux

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès du professeur émérite [Pierre Lemieux](#) le 13 mai dernier. En plus d'avoir exercé des fonctions au ministère de la Justice du Québec, il a mené une brillante carrière académique durant plus de 41 ans à l'Université Laval. Le professeur Lemieux laisse un legs professionnel considérable et précieux.

Doyen à plusieurs reprises de la Faculté de droit, professeur et chercheur exceptionnel, puis directeur de l'Institut des Hautes Études internationales, il a contribué à l'essor remarquable de la recherche et au développement des cycles supérieurs au cours des dernières décennies. Il a su positionner la Faculté de droit comme une pierre angulaire de l'enseignement du droit administratif au Québec. Le professeur Lemieux jouissait d'une renommée mondiale pour ses travaux et publications en droit administratif, et était reconnu pour avoir tissé un grand réseau de relations internationales, notamment dans des organismes de la francophonie, permettant à la Faculté de droit et plus généralement à l'Université Laval de développer de fructueux partenariats. Toujours investi dans les projets internationaux, le professeur Lemieux était également président du conseil scientifique de la Chaire Jean Monnet en intégration européenne.

L'Université lui avait d'ailleurs décerné, tout récemment, le titre de professeur émérite pour témoigner de sa carrière remarquable et de son engagement soutenu envers la mission universitaire.

Pierre Lemieux était non seulement un juriste hors pair, mais également un être d'un profond humanisme. Ses valeurs et sa bienveillance auront touché et marqué plusieurs générations d'étudiantes et étudiants ainsi que de collègues tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec. Ainsi, l'un de ses collègues d'outre-Atlantique, le professeur [Christian Grellouis](#) (Université de Bordeaux) témoigne:



Pierre Lemieux

«C'est avec une infinie tristesse que je reçois cette annonce de la disparition de Pierre, dont je me réjouissais tant qu'il ait reçu cette belle reconnaissance, à travers l'Éméritat, de son talent d'universitaire et de ses qualités personnelles qui le rendaient si présent à la simple évocation de souvenirs communs. Celle d'un collègue rare, à l'autorité naturelle, d'une élégance pleine de courtoisie et de bienveillance et à l'humour toujours délicat, que je me réjouissais de retrouver à l'occasion de chaque rencontre, aussi bien à Bordeaux, qu'à Paris, à Laval, en Europe centrale ou encore au Vietnam dont je garde mille souvenirs et notamment celui plein de charme de nos déambulations avec Pierre et Nicole dans les ruelles pittoresques d'Hanoi.»

L'équipe de la direction, le corps professoral et toute la communauté de la Faculté de droit transmettent leurs plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux et celles qui l'ont connu dans les milieux universitaire et juridique.

L'ABC reçoit une subvention pour soutenir une nouvelle formation sur la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale

À l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones, l'Association du Barreau canadien (ABC) est heureuse d'annoncer qu'elle a reçu un financement du gouvernement du Canada pour enrichir ses formations existantes en matière de sensibilisation culturelle. La nouvelle formation visera à sensibiliser la communauté juridique et le public aux questions sociales et événements historiques qui expliquent la surreprésentation systémique des Autochtones dans le système de justice pénale. Elle proposera notamment des stratégies d'adaptation inspirées des principes de Gladue.

Cette formation comprendra l'ajout d'un module au cours en ligne de l'ABC Le Parcours : votre voyage au sein du Canada autochtone, ainsi que d'une section sur le site Web Vérité et réconciliation de l'ABC proposant des ressources et des documents au public et aux professionnels du droit. À cette fin, l'ABC travaillera avec un groupe consultatif autochtone possédant une expertise en justice pénale, ainsi qu'avec NVision Insight Group, l'organisation qui a élaboré la version de l'ABC de la formation Le Parcours et a collaboré à la création de la Trousse d'outils sur la vérité et la réconciliation à l'intention des cabinets juridiques.

À l'Association du Barreau canadien, nous croyons que plus on en sait, et mieux on agit. Nous poursuivons cette démarche de réconciliation dans un esprit d'humilité culturelle, afin de répondre à l'appel et d'agir mieux.

En bref

Le Programme de justice autochtone du ministère de la Justice Canada financera cette initiative de l'ABC pendant deux ans.

Le Parcours : votre voyage au sein du Canada autochtone, une formation en ligne sur l'histoire et les réalités des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada, comprendra un nouveau module conçu pour les juristes et les professionnels du droit de tout le pays sur les causes systémiques de la surreprésentation des autochtones dans le système de justice pénale.

Des documents et des ressources seront mis à la disposition des juristes, des professionnels du droit et du grand public sur le site Web Vérité et réconciliation de l'ABC. Ces nouvelles ressources seront lancées au début de 2023.

Citations

« L'Association du Barreau canadien est ravie de recevoir cette subvention du ministère de la Justice du Canada. Elle continuera d'offrir à ses membres les outils et les formations dont ils ont besoin pour élargir leurs horizons et s'engager dans leur propre démarche de réconciliation. »

—Le président de l'ABC, Stephen Rotstein

« Les peuples autochtones sont surreprésentés de façon alarmante dans le système de justice pénale au Canada. La création et l'amélioration de la sensibilisation culturelle au sein de la profession juridique sont essentielles pour que les changements apportés au système soient significatifs et durables. La formation en matière de sensibilisation culturelle de l'ABC soutient les efforts visant à améliorer l'accès à la justice et l'équité de notre système de justice pénale, et contribue à faire avancer notre travail pour répondre à la tragédie nationale des femmes, des filles et des personnes LGBTQQIA2S+ autochtones disparues et assassinées. »

— L'honorable David Lametti, C.P., c.r., député, ministre de la Justice et procureur général du Canada

Liens connexes

- [Initiatives de l'ABC en matière de vérité et de réconciliation](#)
- [Groupe consultatif autochtone en matière pénale](#)
- [Le Parcours](#)
- [Trousse d'outils sur la vérité et la réconciliation](#)



Merci René Gagnon 1928-2022

Un hommage sera rendu à René Gagnon, le 2 juillet 2022 de 13h30 à 16h00 à son musée à l'Anse de roche, situé au 66, chemin de la Pointe à Gagnon, Sacré-Coeur. Confirmer votre présence en écrivant à lison.hovington@videotron.ca

Le 7 juillet 2022 est une journée historique! Nous avons 50 ans

Le président de la Commission des services juridiques, Me Daniel LaFrance souligne que cette journée marque les 50 ans du réseau de l'aide juridique.

C'est le 7 juillet 1972 que la Loi sur l'aide juridique était sanctionnée. Cette loi créait et mettait en place une structure offrant des services juridiques accessibles sur l'ensemble du territoire québécois. Ce réseau est aujourd'hui une équipe de près de 1000 employés passionnés d'accès à la justice offrant une multitude de services dans 104 bureaux répartis partout au Québec.

« Ensemble, célébrons 50 ans d'histoire au service des gens! » précise Me LaFrance.

« Après tout, en 1972, tout Québécois qui est dans une situation économique déplorable a droit à l'aide sociale et tout Québécois a le droit de consulter un médecin et d'être traité à l'hôpital sans désastre financier. N'avons-nous pas le même devoir fondamental de voir à ce que, sur le plan juridique, ceux qui ont un urgent besoin de défense dans le système juridique et l'appareil judiciaire complexe que nous connaissons se voient reconnaître le droit à la consultation et à l'assistance alors que leur situation financière ne leur permet pas de jouir de la plénitude de leurs droits comme êtres humains? »

— Jérôme Choquette, ministre de la Justice, 7 juillet 1972.

Le Barreau poursuit NCA Exam Guru

Le Barreau de l'Ontario a introduit une action en justice contre NCA Exam Guru et son directeur, Amer Chaudhry.

NCA Exam Guru offre des cours de préparation aux examens d'accès à la profession. Amer Chaudhry donne certains des cours.

Dans l'action civile, le Barreau de l'Ontario allègue que la société, sans autorisation, a obtenu et a fourni aux personnes inscrites à ses cours de préparation des documents contenant des questions des examens. La société a également fourni des documents contenant des réponses aux questions. Ces documents ont été remis de façon inappropriée aux clients de la société, leur permettant ainsi de tricher aux examens d'accès à la profession.

Dans l'action civile, le Barreau de l'Ontario demande des dommages et intérêts pour abus de confiance, conspiration, incitation à la rupture de contrat et à la violation du droit d'auteur. Il demande également au défendeur de remettre le contenu des examens et une injonction en interdisant l'utilisation et la distribution. De plus, le Barreau de l'Ontario demande la comptabilisation et la restitution de tous les profits tirés directement ou indirectement de l'utilisation et la divulgation du contenu d'examen, ainsi qu'un octroi de dommages punitifs et exemplaires. Vous trouverez une copie de la demande ici.

« Le Barreau est déterminé à protéger l'intérêt public et à réagir activement aux comportements qui menacent l'intégrité du processus de délivrance de permis et des professions. En tant qu'organisme de réglementation, nous prendrons des mesures énergiques contre les contrevenants présumés, a déclaré Diana Miles, chef de la direction. Cette action sert également à rappeler aux candidats leurs responsabilités et obligations liées à la conduite par rapport aux examens, ainsi que la nécessité de se méfier de toute tierce partie qui pourrait organiser des activités visant à faciliter la tricherie aux examens d'accès à la profession ».

Les examens d'accès à la profession servent à assurer les compétences fondamentales des avocats et des parajuristes en Ontario. Le Barreau s'engage à veiller à ce que ses examens soient administrés de façon équitable et défendable, dans l'intérêt du public, et qu'ils ne soient pas entachés par des comportements inappropriés, des activités illégales ou des inconduites.

Statement from Attorney General James on Guilty Plea of Trump Organization CFO Weisselberg

New York Attorney General Letitia James today released the following statement regarding the guilty plea of Trump Organization Chief Financial Officer (CFO) Allen Weisselberg, after an investigation by her office and Manhattan District Attorney Alvin Bragg:

"There is zero tolerance for individuals who defraud our state and cheat our communities. For years, Mr. Weisselberg broke the law to line his own pockets and fund a lavish lifestyle. Today, that misconduct ends. Let this guilty plea send a loud and clear message: we will crack down on anyone who steals from the public for personal gain because no one is above the law."

In July 2021, [Mr. Weisselberg was indicted](#) on 15 felony charges for his role in a tax scheme that involved failing to pay New York state and federal income taxes on approximately \$1.7 million in compensation.

La Maison de la musique René-Charette est dévoilée

L'équipe du Festival de Lanaudière vient de dévoiler les plans et la mission de la Maison de la musique René-Charette. Ce projet rassembleur, dont la construction doit débuter cet été au centre-ville de Joliette, est issu d'un investissement de 2,5 M\$.

Ce projet structurant contribuera à la cohésion de la scène musicale lanauoise grâce à une salle multifonctionnelle, une autre consacrée à la médiation culturelle ainsi qu'une médiathèque permettant aux musiciens de la région de consulter les collections de partitions et de disques du père Fernand Lindsay. Il permettra l'accueil d'organismes musicaux de la région de Joliette.

« Il s'agit d'un projet qui occupe l'équipe du Festival depuis plusieurs mois », a déclaré le directeur général Xavier Roy lors de l'annonce.

Il a souligné que l'objectif du Festival de Lanaudière est de faire de la région le pôle canadien de la musique classique en contribuant à l'enrichissement individuel et collectif par la musique. « On veut faire de la région un exemple mondial de rayonnement par la musique. »

Située au 165 rue Saint-Paul, la Maison de la musique René-Charette deviendra le quartier général de la musique classique dans Lanaudière et aura une vocation multiple et à très vaste portée :

- Favoriser la concertation du milieu musical de Lanaudière avec des lieux de création, résidence, production, diffusion et administration à prix abordables;
- Offrir un endroit permettant des rencontres entre le public et les créateurs par des projets éducatifs avec des acteurs locaux ou en synergie avec eux;
- Planter un pôle d'expertise en éducation musicale pour une plus grande cohésion des efforts pour la formation d'une relève musicale.

La Maison de la musique René-Charette est dévoilée Projet rassembleur



©Photo gracieuseté - L'Action

Les travaux entourant le projet de Maison de la musique René-Charette devraient débuter cet été.

La mise en chantier de l'édifice s'amorcera dans les prochains mois en vue d'une inauguration au début de 2023.

Épicentre musical et culturel

En vertu de ses espaces vastes et lumineux, la Maison de la musique René-Charette accueillera des activités culturelles contribuant à l'enrichissement individuel et collectif. Elle regroupera :

- Une salle de spectacles d'environ 100 places pour des récitals, enregistrements, répétitions, résidences de création, etc.;
- Un espace adjacent pour des rencontres publiques, activités de médiation culturelle, conférences, etc.;
- Une médiathèque de partitions et de disques pour les musiciens de la région;
- Le siège social du Festival et d'organismes culturels partenaires.

Des partenaires qui s'engagent

Le projet, que Xavier Roy a qualifié de « colossal », représente un investissement de 2,5 millions \$, incluant le don du bâtiment par Gérard Descheneaux, d'une valeur de 719 000\$. Ce dernier sera transformé autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Une campagne de financement auprès de la communauté d'affaires a aussi été lancée avec un objectif de 900 000 \$.

De nombreux partenaires importants ont déjà répondu présents, dont le Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, qui a octroyé 500 000 \$ au projet, et la Ville de Joliette, qui contribue à hauteur de 125 000 \$.

Plusieurs entreprises locales et nationales, fondations et mécènes individuels seront également annoncés dans un deuxième temps, lors du dévoilement des résultats de la campagne de financement.

Partenaire de la première heure, Desjardins est également fier d'être associé à la grande salle de spectacles de la Maison de la musique René-Charette. « La salle Prélude enrichira notre communauté en permettant de vivre des moments privilégiés avec des acteurs d'ici et d'ailleurs dans différentes disciplines, mentionne Joël Landry, directeur général de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière. En plus de la contribution de 100 000 \$ attribuée par le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse, le projet a bénéficié d'un appui de 125 000 \$ de la part du Fonds du Grand Mouvement. En participant à ce projet, nous démontrons, une fois de plus, notre engagement envers la culture dans notre région. »

Projet structurant pour la région

Avec une telle initiative, le Festival de Lanaudière veut confirmer son rôle de carrefour musical exceptionnel pour le Québec et l'international. Il vise en plus la démocratisation de la musique classique et l'éducation musicale pour la communauté locale.

« La Maison de la Musique, c'est le prolongement de la vision des fondateurs du Festival dans l'ici et maintenant: celle d'une interaction permanente, à longueur d'année, entre le Festival et la communauté dans laquelle il prend racine. Elle se veut pour tous un lieu d'éveil, d'exploration et de découverte, un lieu de rencontre et de participation à la vie culturelle de la région », explique Renaud Loranger, directeur artistique du Festival.

Fruit de la vision fédératrice du Festival, ce lieu sera résolument axé sur la musique classique. Il servira tant l'industrie musicale (musiciens, orchestres, entreprises, etc.) que le grand public. À l'échelle locale, il favorisera l'engagement de la communauté par une programmation d'activités riche d'apprentissages et de découvertes toute l'année.

« La Maison de la musique René-Charette sera le théâtre de rencontres entre le public, de musiciens amateurs et des musiciens professionnels », indique Xavier Roy, directeur général du Festival. « Elle consolidera aussi notre engagement auprès des jeunes, avec la mise sur pied d'un pôle d'expertise en éducation musicale. »

Hommage à un mélomane visionnaire

Le Festival de Lanaudière a reçu le don historique de cet édifice par l'homme d'affaires joliettain Gérard Descheneaux, fervent amateur d'art et ami du Festival depuis longtemps.

La Maison de la musique René-Charette a été nommée en l'honneur d'un amoureux de musique classique, membre du trio des fondateurs du Festival (avec Fernand Lindsay et Marcel Masse) et instigateur de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay.

Dès la fondation du Festival, René Charette y a été très impliqué, jusqu'à son dernier souffle le 4 juillet 2019. En accord avec la famille Charette, le Festival de Lanaudière trouvait important de souligner son immense héritage légué à la culture dans la région, dont le rayonnement dépasse aujourd'hui nos frontières.

« Cela tombait sous le sens de nommer ce bâtiment en l'honneur d'un des cofondateurs du Festival », a mentionné Xavier Roy. Lors du dévoilement, Gérard Descheneaux a déclaré que le Festival de Lanaudière est né des rêves du père Lindsay et grâce aux qualités d'administrateur de Marcel Masse. « Mais le catalyseur, c'était René Charette, c'est pourquoi j'ai tenu à lui rendre hommage. »

Jolin-Barrette appelle la France à se joindre au Québec dans son combat pour protéger le français



[Cliquez ici](#) pour visionner le discours prononcé devant l'Académie française

Pour lire l'intégralité de son discours, [cliquez ici](#).

Attorneys and Journalists Illegally Searched During Visits with Julian Assange Sue CIA and Michael Pompeo

US journalists and attorneys who visited WikiLeaks publisher Julian Assange filed suit today against the Central Intelligence Agency and Michael Pompeo, former CIA director, as well as the Spanish security firm Undercover Global and its former CEO, David R. Morales Guillen, for violating the plaintiffs' constitutional rights.

Assange is currently fighting extradition to the United States, where he faces 175 years in prison on unprecedented charges for publishing classified information. He has been imprisoned in HMP Belmarsh in London since his arrest in April 2019. Assange founded WikiLeaks in 2006 and has won multiple journalism awards for WikiLeaks publications. Over 40 human rights organizations, including Amnesty International, the ACLU, and PEN, have called for Assange's release.

The lawsuit was filed in the Southern District of New York this morning and can be found here. It alleges that Pompeo oversaw and directed an extraordinary campaign of illegal spying on Assange's attorneys and others inside the Ecuadorian embassy in London, where Assange had taken sanctuary as a political asylee. Pompeo not only directed the effort, but his agents – with the help of Sheldon Adelson's security detail – also recruited David Morales, then CEO of UC Global, to implement the violations.

Plaintiffs include renowned civil rights activist and human rights attorney Margaret Ratner Kunstler, media lawyer



Plaintiffs Call on DOJ to Drop Charges
Members of Legal Team Were Illegally Surveilled Inside Ecuadorian Embassy, Violating Fourth Amendment. Indictment against Julian Assange Cannot Stand as a Result of Gross Government Misconduct.

Deborah Hrbek, and national security journalists Charles Glass and John Goetz. They are represented by The Roth Law Firm. The plaintiffs are suing to "protect their fundamental constitutional right to be free from unreasonable searches and seizures in violation of the Fourth Amendment of the Constitution of the United States."

The plaintiffs, along with more than 100 American guests—among them doctors, lawyers, and journalists—were forced to turn over all electronic devices, including smartphones and laptops, to employees of security firm UC Global. As UC Global whistleblowers revealed following Assange's

Montréal annonce la nomination de Me Denis Gallant à titre de directeur des poursuites pénales et criminelles du Service des affaires juridiques



Lors de sa séance du 7 septembre, le comité exécutif a entériné la nomination de Me Denis Gallant à titre de directeur des poursuites pénales et criminelles du Service des affaires juridiques.

Titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke et d'une maîtrise en droit de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Me Gallant est spécialisé en droit criminel et membre du Barreau du Québec depuis 1990.

Il est connu et respecté, tant par le public que par la communauté juridique, pour avoir agi comme procureur en chef adjoint de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction. Il a été la première personne à occuper les postes d'inspecteur général de la Ville de Montréal puis de président-directeur général de l'Autorité des marchés publics.

Me Gallant a œuvré pendant plusieurs années comme substitut du procureur général au Bureau de lutte au crime organisé du ministère de la Justice du Québec pour ensuite se joindre, en 2007, au Service des poursuites pénales du Canada où il occupait le poste de procureur fédéral et chef d'équipe. Il enseigne également le droit criminel depuis plus de vingt ans à la Faculté de science politique et de droit à l'Université du Québec à Montréal. Au moment de sa nomination, il était avocat au sein du cabinet Roy Bélanger où il exerçait principalement en droit criminel, pénal réglementaire, droit disciplinaire ainsi qu'en droit administratif.

Me Gallant participera activement aux travaux d'optimisation déjà entrepris de la Direction des poursuites pénales et criminelles. Son entrée en fonction est prévue le 19 septembre 2022.

forcible removal from the embassy in 2019, under the direction of Morales' CIA handlers, UC Global copied the information stored on these devices without the visitors' knowledge or consent and provided that information to the CIA, then headed by Mike Pompeo. Similarly, British and EU attorneys' conversations with Assange were targeted and recorded, and the substance of those conversations – which necessarily included private strategy and decisions relating to the defense – are now in the hands of the same US government who is seeking Assange's extradition and were undoubtedly shared with the UK Crown Prosecution Service.

"The United States Constitution shields American citizens from US government overreach even when the activities take place in a foreign embassy in a foreign country. Visitors who are lawyers, journalists, and doctors frequently carry confidential information in their devices," said lead counsel for the plaintiffs, Richard A. Roth. "They had a reasonable expectation that the security guards at the Ecuadorian embassy in London would not be US government spies charged with delivering copies of their electronics to the CIA."

"If a foreign journalist can be prosecuted for publishing factual documents, then no journalist is safe," said Margaret Ratner Kunstler. "And apparently, Mike Pompeo believes that attorneys representing journalists should not be safe either. These actions are outrageous."

As Zach Dorfman and Michael Isikoff reported in their series of articles for Yahoo! News in September 2021, Trump administration officials spoke of the unprecedented campaign against WikiLeaks and its staff beginning in 2017. "Some senior officials inside the CIA and the Trump administration even discussed killing Assange, going so far as to request 'sketches' or 'options' for how to assassinate him. Discussions over kidnapping or killing Assange occurred at the highest levels of the Trump administration, said a former senior counterintelligence official. "There seemed to be no boundaries." The conversations were part of an unprecedented CIA campaign directed against WikiLeaks and its founder. The agency's multipronged plans also included extensive spying on WikiLeaks associates, sowing discord among the group's members, and stealing their electronic devices.

The complaint notes that in one of his first speeches as CIA Director, Pompeo outlined what would be his unconstitutional campaign against Wikileaks, Assange, and any

of Assange's perceived supporters. Pompeo had warned his audience that the situation is now more dangerous because "the one thing [current] whistleblowers don't need is a publisher" since the internet enables information to be shared instantly. Pompeo then directly referenced the target of his fury – WikiLeaks. "It is time to call out WikiLeaks for what it really is," Pompeo stated, "a non-state hostile intelligence service." Yahoo! News reporting revealed that this designation of WikiLeaks as a non-state hostile intelligence service enabled the CIA to avoid Congressional oversight of its activities in pursuing WikiLeaks and its founder, Julian Assange. Assange has noted that this designation "mirrors attempts throughout history by bureaucrats seeking ... to criminalize speech that reveals their own failings."

"Assange remained in the embassy in London for 7 years, believing he would face extradition to the US if he left the building," said Deborah Hrbek. "He suffered character assassination for this belief. As it turns out, he was right."

WikiLeaks' publications have had enormous impact. They have changed many people's views of their country's leaders, exposing war crimes, corruption, and government malfeasance all around the world. They have changed journalism as a practice, as debates have raged over the ethics of secrecy, transparency, and reporting on stolen documents. WikiLeaks has gained the admiration of people and organizations worldwide, as evidenced by the many prestigious journalism awards it has won.

Assange and WikiLeaks have incurred the wrath of several governments who they exposed in the releases, most notably the United States. Probably no organization in the world undertaking legitimate activity is the subject of such intense scrutiny, vilification, and threats by the US government as WikiLeaks. As Robert J. Boyle, constitutional lawyer consulting with the plaintiffs, noted, "The Obama administration declined to prosecute Assange because of 'the New York Times' problem – you can't criminalize publication of leaked classified materials when mainstream press outlets published the same material. The Trump administration was not concerned about creating such a precedent." Unless President Biden's Department of Justice drops the extradition request or underlying indictment lodged by the Trump administration, Assange will be extradited to the United States and likely spend the rest of his life behind bars. "This Democratic administration will have succeeded in helping Trump accomplish his goal of criminalizing investigative journalism," said Boyle.

Assange's wife, Stella Moris Assange, outlined what this means in personal terms for her husband. "Julian's young boys miss their father. Not in my worst nightmares could I have ever envisioned the ferocity of attacks against Julian and the entitled arrogance and 'above the law' actions that are being carried out against my husband."

Admission de Me Mariam Tangi au Barreau de Paris



Me Mariam Tangi, autrefois de l'aide Juridique et membre du Barreau du Québec, au centre en toge, a été admise au Barreau de Paris. Sa mère, la Dr Alia Tangi et son père, Mohamed Tangi, ambassadeur du Maroc à Ottawa dans les années 2000, diplômé de cette université, ont assisté à la cérémonie de prestation du serment.



Civilisations du Mexique

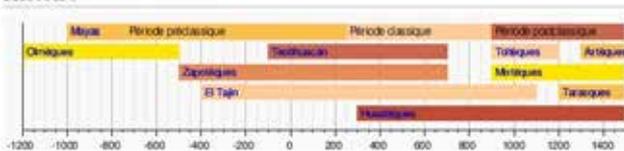
Par Yves Delage



Le titre est bien Civilisations avec un S. Il y en a eu plusieurs. À commencer par la civilisation Olmèque qui date de 2,500 avant l'ère commune (Av. È.C. ou AEC). (à noter que la locution Avant l'ère commune a remplacé Avant Jésus Christ et que la locution ère commune (E.C. ou EC) remplace après Jésus Christ) Je vous réfère à l'article de Wikipedia Ère commune – Wikipédia (wikipedia.org) pour les discussions qui entourent ce changement. Elles sont intéressantes mais débordent de notre sujet.)

À cause de l'ampleur du sujet, il y aura 4 articles sur ce sujet. Voici le premier. Les Olmèques sont un ancien peuple précolombien de Mésoamérique s'étant épanoui de 2500 AEC jusqu'à 500 AEC sur la côte du golfe du Mexique, dans le bassin de Mexico, et le long de la côte Pacifique (États du Guerrero, Oaxaca et Chiapas). C'est la plus ancienne civilisation connue de Mésoamérique, dont elle est souvent considérée comme la « culture-mère », parce que la première ville Olmèque, San Lorenzo, est la plus ancienne ville mésoaméricaine connue et parce que les cultures suivantes partagent plusieurs caractéristiques communes qui semblent héritées des Olmèques. Le terme « olmèque », issu du terme nahuatl *olmeca*, qui signifie « les gens du pays du caoutchouc », est lié à la découverte de la première tête colossale olmèque, en 1862, et a été officialisé en 1942 par les olmécologues.

Histoire



À cause de l'ampleur du sujet, il y aura 4 articles sur ce sujet. Voici le premier. Les Olmèques sont un ancien peuple précolombien de Mésoamérique s'étant épanoui de 2500 AEC jusqu'à 500 AEC sur la côte du golfe du Mexique, dans le bassin de Mexico, et le long de la côte Pacifique (États du Guerrero, Oaxaca et Chiapas). C'est la plus ancienne civilisation connue de Mésoamérique, dont elle est souvent considérée comme la « culture-mère », parce que la première ville Olmèque, San Lorenzo, est la plus ancienne ville mésoaméricaine connue et parce que les cultures suivantes partagent plusieurs caractéristiques communes qui semblent héritées des Olmèques. Le terme « olmèque », issu du terme nahuatl *olmeca*, qui signifie « les gens du pays du caoutchouc », est lié à la découverte de la première tête colossale olmèque, en 1862, et a été officialisé en 1942 par les olmécologues.

Cette civilisation couvre donc le centre du Mexique. On retrouve des vestiges matériels au Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa Rica. Notons la mise à jour de vestiges Olmèques en zone maya, notamment dans les



Olmèque Situé dans le Mexique

basses terres du Peten (Guatemala) et dans le bassin de l'Usumacinta (fleuve, source au Guatemala, dans le Chiapas ou se trouve le Canyon de Sumadero et qui se jette dans le Golf du Mexique dans l'état de Tabasco non loin de Comalcalco) Caterina Magni, « Présentation des Olmèques : l'olmécologie et la Méso-Amérique Olmèque. » www.precolombien.free.fr/texte/TEXT/presentation-olmeque.html

Les Mayas suivent immédiatement les Olmèques et sont présents (au Mexique) de la période pré-classique jusqu'à l'arrivée des espagnols. Les origines de cette civilisation remontent à la préhistoire. La sédentarisation de populations est attestée, dans l'ère maya, à l'époque archaïque, entre le VIIIe et le IIIe millénaire AEC, les villages les plus anciens ayant été retrouvés sur les côtes de la mer des Caraïbes et de l'océan Pacifique. Les premiers indices de stratification sociale remontent à l'époque préclassique ancienne, au IIe millénaire AEC, et se multiplient à l'époque pré-classique moyenne, entre 1000 et 400 AEC.

Cette civilisation est surtout présente dans la péninsule du Yucatan et l'Amérique centrale (Belize, Guatemala, Honduras et Salvador). Des villes importantes sont Palenque au Chiapas, Tikal (Peten au Guatemala) et Copan (Honduras).



L'empire en Amérique latine

Les Mayas sont demeurés ignorés des chercheurs jusqu'au début du 19e siècle. La forêt avait repris ses droits sur la plupart de leurs cités, et, peu après la conquête espagnole, aux 16e et 17e siècles, les prêtres européens avaient brûlé la quasi-totalité des livres en écorce de figuier laissés par les Mayas. Seuls quatre d'entre eux (Codex) ont été retrouvés.

Ensuite, les Zapotèques qui se retrouvent surtout dans la vallée d'Oaxaca. Monte Albán a été l'une des premières grandes villes d'Amérique centrale et le centre de l'état Zapotèque qui a dominé une grande partie de ce qui est devenu l'état actuel de Oaxaca. On se rappelle que le terme Zapotèque était l'un des jurons de Archibald Haddock, le capitaine ami de Tintin. (Le temple du soleil, « bande de Zapotèques »)

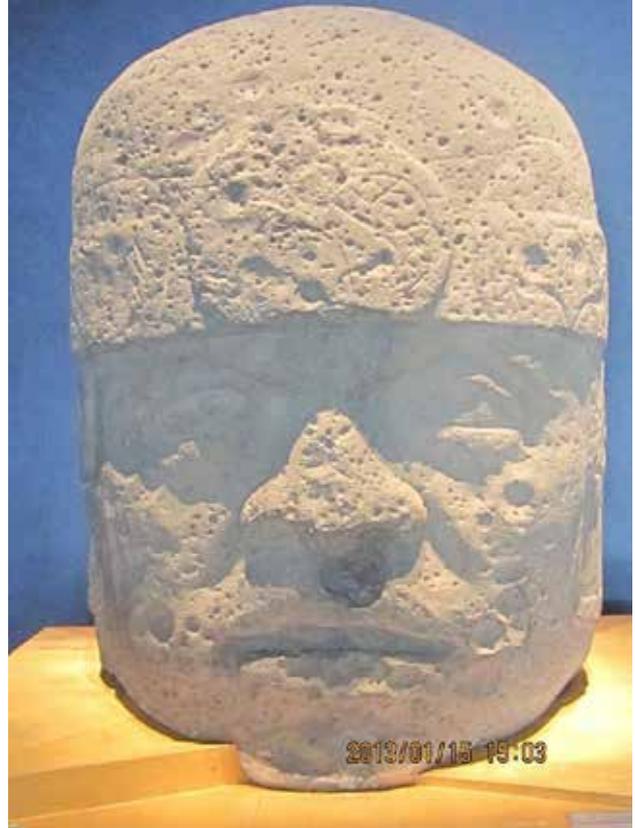


L'empire au Mexique

Le Zapotèque est aussi une langue, de la famille des otomangue qui contient 19 langues parmi les 68 langues autochtones reconnues par le gouvernement mexicain.

Le Nahuatl (Azèques) et le Maya sont les plus importantes mais le Zapotèque est parlé par plus de 400,000 personnes. Mais, comme dirait le berger, revenons à nos moutons.

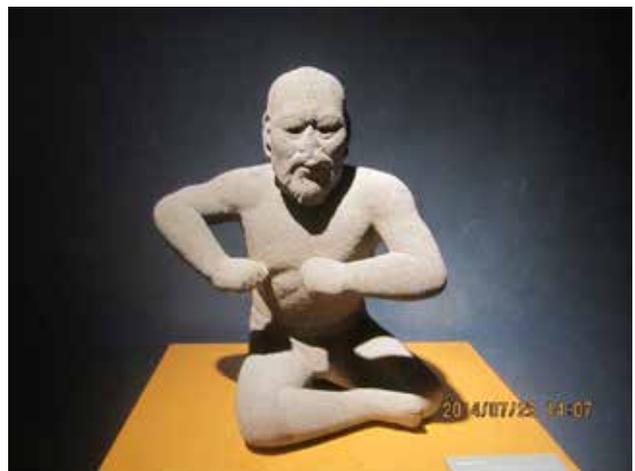
La population de Monte Alban se serait formée à partir des populations avoisinantes dont celle de San Jose el Mogote.



Olmeque Tête colossale, La Venta, Veracruz

Quand je l'ai visité, en 2014, le site de San Jose n'était que très peu développé mais semble l'avoir été depuis.

L'expansion de l'empire Zapotèque a atteint son apogée pendant la deuxième période de Monte Albán soit de 200 AEC à 250 EC. Les Zapotèques ont conquis des territoires ou installé des colonies au-delà de la vallée de Oaxaca. Cette expansion s'est traduite de plusieurs manières, la plus importante étant le brusque changement des céramiques découvertes dans les régions situées en dehors de la vallée. Ces régions avaient déjà leur propre style qui a été soudainement remplacé par des poteries de style Zapotèque, indiquant qu'elles faisaient alors partie de l'empire Zapotèque qui s'est éteint vers les 700 ans EC.



Olmeque Luteur remarquez le mouvement



Maya Uxmal situé près de Merida dans l'état du Yucatan



Zapoteque Monte Alban dans l'état de Oaxaca



Maya Un des 17 jeux de pelote de Uxmal



Zapoteque Steles à Monte Alban

Autre belle surprise : Ktima Pavlidis

Pays Grèce		Couleur Blanc
Région Macédoine, Drama		Format 750 ml
Désignation réglementée Indication géographique protégée (IGP)	Producteur Ktima Pavlidis	
Cépages Assyrtiko 50 %, Sauvignon blanc 50 %	Agent promotionnel Divin Paradis Inc.	
Degré d'alcool 13,5 %	Code SAQ 10701265	
Taux de sucre 1,6 g/L	Code CUP 05200104241018	

Par Yves Delage

Il y a un an, je participais à une dégustation des vins de plusieurs régions de Grèce dont AOP Côtes de Meliton (IGP Sithonie), îles de Paros, de Crète et Santorini. J'avais été charmé par tous ces vins.

Une autre fois, en août 2022, j'ai eu le privilège de déguster d'autres vins grecs. Cette fois-ci de l'IGP Drama, région de la Macédoine. Il ne faut surtout pas confondre la région avec le pays qui se trouve plus au nord. Le mont Olympe, la montagne des dieux de la mythologie grecque se trouve à près de 300 km au sud-ouest.

suite dans le prochain numéro

Cushman & Wakefield in Contempt of Court for Failure to Comply With Judge's Order in Attorney General James' Investigation into Donald Trump and the Trump Organization

Judge Rules that Cushman & Wakefield Must Pay \$10,000 A Day Until It Provides Documents to AG's Office Related to Its Work for the Trump Organization

New York Attorney General Letitia James [won a court victory in her office's ongoing civil investigation into Donald Trump and the Trump Organization's financial dealings](#) with a judge ruling that Cushman & Wakefield is in contempt of court for failing to comply with subpoenas from the Office of the Attorney General (OAG). The Honorable Arthur Engoron of the New York County State Supreme Court ruled that Cushman & Wakefield is in contempt of court for failing to comply with his previous orders to provide documents to OAG and imposed a \$10,000 fine on Cushman & Wakefield for every day that it continues to violate the court's order to produce these documents.

"Cushman & Wakefield's work for Donald Trump and the Trump Organization is clearly relevant to our investigation, and we're pleased that the court has recognized that and taken action to force Cushman to comply with our subpoenas," said Attorney General James. "No person or company, no matter how powerful, is above the law."

On April 8, 2022, OAG [filed a motion to compel Cushman & Wakefield](#) to comply with subpoenas related to real estate services Cushman provided for the Trump Organization for many years. Those services included appraisals and brokerage services for Trump Organization properties relevant to OAG's investigation into the Trump Organization and Donald Trump's financial dealings. Cushman has refused to comply with subpoenas for information related to its appraisals of three Trump-owned properties — the Seven Springs Estate, Trump National Golf Club, Los Angeles, and 40 Wall Street — and information about Cushman's larger business relationship with the Trump Organization.

On April 25, 2022, Justice Engoron [ruled in favor of OAG and ordered Cushman to comply](#) with those subpoenas. Cushman has since failed to fully comply with the judge's order to turn over documents, and only raised concerns about its ability to comply after the latest deadline.

Pierre Bienvenu, AD. E.

Avocat-conseil

Pierre Bienvenu, Ad. E. compte plus de 35 années d'expérience en résolution des différends, plus particulièrement en arbitrage commercial international, en litiges – droit des sociétés et droit commercial – et en droit constitutionnel. Il a représenté des parties ou siégé comme arbitre dans des arbitrages internationaux dans les domaines de l'énergie, du transport, des télécommunications, des fusions et acquisitions, de la construction, des produits pharmaceutiques, de la distribution internationale et des coentreprises, ainsi que de l'investissement étranger. Ancien coprésident du comité d'arbitrage de l'IBA (2008-2009), il a été membre et vice-président de la Cour d'arbitrage international de Londres (LCIA) de 2010 à 2015, et de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (CCI) de 2015 à 2021. Il est actuellement membre de la Cour d'arbitrage du Centre d'arbitrage international de Singapour (SIAC). Il a été désigné par le gouvernement du Canada pour figurer sur la liste d'arbitres du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) pour un mandat de six ans, à compter de 2021.

En marge de son activité en arbitrage international, Pierre est régulièrement intervenu devant les tribunaux judiciaires du Canada, notamment dans des litiges en droit public. Il a participé à de nombreuses affaires dans lesquelles la validité constitutionnelle de la législation provinciale ou fédérale était mise en cause. Il a comparu dans plus d'une quinzaine d'appels devant la Cour suprême du Canada, représentant des organismes gouvernementaux, des institutions, des sociétés et des particuliers dans divers litiges d'importance en droit constitutionnel et commercial. Il a notamment été appelé à représenter le Procureur général du Canada dans le célèbre Renvoi relatif à la sécession du Québec, les juges de nomination fédérale dans l'affaire Bodner ainsi que dans le récent Renvoi relatif à la compétence de la Cour du Québec, la partie gagnante dans le cadre de la contestation constitutionnelle hautement médiatisée Eric



Pierre Bienvenu, AD. E.

c. Lola en matière d'égalité, et Hydro-Québec dans l'affaire Churchill Falls, concernant la bonne foi contractuelle et les changements de circonstances dans l'exécution d'un contrat de longue durée. Pierre est également intervenu à titre de coconseiller pour le compte de BCE et de Bell Canada dans l'appel interjeté avec succès devant la Cour suprême visant l'approbation d'un plan d'arrangement à l'égard de l'opération de prise de contrôle par emprunt de 50 milliards

de dollars menée par un consortium d'investisseurs privés en vue d'acquérir BCE.

Pierre a représenté la LCIA, la CCI et le Centre canadien d'arbitrage commercial dans le cadre de quatre appels en Cour suprême du Canada qui soulevaient des questions de principe en droit de l'arbitrage commercial international, la plus récente étant l'affaire Uber, mettant en cause l'application du principe compétence/compétence à la clause d'arbitrage CCI contenue dans les contrats de licence conclus par les chauffeurs Uber.

Pierre a exercé sa profession pendant plus de 35 ans au sein du cabinet Norton Rose Fulbright Canada (anciennement Ogilvy Renault). Il a été associé-chef de la direction d'Ogilvy Renault de 2005 à 2009 et président du comité exécutif du cabinet de 2005 à 2011. Il a siégé au conseil consultatif mondial de Norton Rose Fulbright de 2011 à 2014 et occupé le poste de cochef mondial de l'équipe Arbitrage international de ce cabinet de 2011 à 2022. Il s'est retiré du cabinet en juin 2022 pour rejoindre IMK afin de donner priorité, dorénavant, à son activité d'arbitre. Il est également membre de la liste d'arbitres de Arbitration Place à Toronto.

Pierre est Fellow de l'American College of Trial Lawyers et du Chartered Institute of Arbitrators. En 2008, le Barreau du Québec lui a décerné le titre d'avocat émérite, et en 2013, l'Association du Barreau canadien lui a remis la Médaille Paul-André Crépeau pour sa contribution à l'avancement de la dimension internationale du droit privé et du droit commercial au Canada. Il a figuré parmi les 25 professionnels les plus respectés en arbitrage international dans la publication International Who's Who of Commercial Arbitration, publiée par Who's Who Legal.

Le Barreau du Québec est heureux d'annoncer la nomination de Me Sarah Thibodeau au poste de directrice du service des Greffes.



**Me Sarah
Thibodeau**

Nommée à titre de

Directrice des greffes

Barreau 
du Québec

Forte d'une vingtaine d'années d'expérience à titre de conseillère juridique, secrétaire et gestionnaire au sein d'ordres professionnels et d'organismes de réglementation de tous les secteurs économiques, Me Thibodeau est une gestionnaire aguerrie, dotée d'un excellent esprit d'analyse et d'une vision stratégique qui saura contribuer à l'atteinte des objectifs du Barreau du Québec et à l'accomplissement de sa mission.

Toute l'équipe lui souhaite la bienvenue et bon succès dans ses nouvelles fonctions.

Décès du Professeur émérite Alain-François Bisson



Civiliste d'abord spécialisé en droit des personnes et de la famille, le professeur Alain-François Bisson a également enseigné le droit des biens, le droit international privé, la philosophie du droit, le droit comparé, ainsi que l'élaboration et l'interprétation des lois. Membre à diverses époques de divers comités et commissions professionnels et gouvernementaux, tant fédéraux que provinciaux, il a aussi été un temps directeur de la législation gouvernementale, puis directeur général des Affaires législatives et sous-ministre associé de la Justice du Québec, et à ce dernier titre un des artisans des premières réformes du Code civil du Québec du début des années 80. Il poursuit actuellement des travaux sur les systèmes de droit et l'interprétation juridique.

Coup d'envoi de l'Année Lévesque dans le cadre des commémorations du 100^e anniversaire de naissance de René-Lévesque



La Fondation René-Lévesque a le plaisir de vous convier au premier d'une série de rendez-vous célébrant, à l'occasion de son 100^e anniversaire de naissance, la mémoire et l'héritage d'un homme qui a profondément marqué le Québec, René Lévesque.

Un coup d'envoi en deux volets de l'Année Lévesque, en présence du président d'honneur, Me Lucien Bouchard et du premier ministre du Québec, M. François Legault, au cours duquel :

- sera présentée la programmation des commémorations
- sera lancé le livre « René Lévesque – Un homme et son siècle » de Guy Lachapelle

Informations importantes

L'entrée se fait par la rue Berri, face à l'ancienne gare d'autocars, environ 100 m. au nord du boul. De Maison-neuve

Un stationnement intérieur payant est disponible (accès par l'avenue Savoie et la rue Berri).

Le coup d'envoi sera précédé d'une table ronde René Lévesque : aux sources d'une fierté nationale, se déroulant à l'auditorium de la Grande Bibliothèque le même jour à 16h30. Détails et réservation, [cliquez ici](#).

Les derniers moments de Pierre Marcotte...

Source : TVA



«Hier, quatre heures avant son décès, sa blonde Denyse a placé son cellulaire près de l'oreille de Pierre pendant qu'il s'abandonnait dans son lit des soins intensifs, raconte Robert Maltais, grand ami et auteur de la [biographie](#) sur Pierre Marcotte. J'ai pu lui parler.»



Robert Maltais

Pierre Marcotte était considéré comme un bon vivant.

Joint par Le Journal ce matin, Robert Maltais, auteur de la biographie Pierre Marcotte en direct publiée aux Éditions de l'Homme, était émotif en parlant des derniers moments de son ami de 83 ans décédé à la suite de complications liées à la COVID-19 à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumonie de Québec, mercredi soir.

«Denyse m'a dit qu'il avait alors ouvert les yeux. Comme dit son fils Bruno-Pierre, "il a fait ça comme un grand".»

Entouré de sa conjointe Denyse et de son fils Bruno-Pierre, l'animateur a aussi pu voir une dernière fois son fils Pascal qui enseigne le théâtre dans l'Ouest américain via Facetime avant son grand départ.



PHOTO D'ARCHIVES

Avec Jean Lapointe en 1986 alors qu'il animait Montréal en direct.

«Il le savait, ajoute l'auteur. Ils sont arrivés de Charlevoix et il a dit à sa femme qu'il n'était vraiment pas bien. Il faisait de la fièvre. Le lendemain matin: ambulance et hôpital. Ses poumons se sont effondrés, il faisait 39,5 de fièvre. Cela s'est passé "effrayamment" vite. Comme a dit sa femme: pour la première fois de sa vie, il n'a pas eu le numéro chanceux.»

Hommages

Si l'auteur habituellement réservé a accepté de parler du départ subit de son complice, c'est qu'il trouvait important de lui rendre un dernier hommage. «Ma fille, qui connaissait bien Pierre et que Pierre adorait, m'a dit: "Papa, fais-le pour Pierre, pour que quelqu'un en parle bien."»



PHOTO D'ARCHIVES, AGENCE QMI
 Sur scène en 2016 avec son ex-épouse et complice télévisuelle, Shirley Théroix.

Les deux hommes se sont liés d'amitié à travers leur implication à la Fondation des artistes pour laquelle Pierre Marcotte fut président de 2011 à 2016.



PHOTO D'ARCHIVES, AGENCE QMI
 Les carrières de Joël Denis et Pierre Marcotte sont pratiquement indissociables.

«Pierre adorait son métier et adorait le monde, poursuit son complice. Vrai, bon, tête dure, cœur d'or. Un homme exceptionnel, un fou fini, qui disait oui en riant ou non en riant tout autant. Un chef!»

Projet

Depuis New York, son producteur de spectacles Martin Leclerc a déclaré au Journal: «Pour Pierre, notre projet de résidence au Casino de Montréal à l'automne était un retour sur scène qu'il espérait beaucoup et une source de motivation. C'était une personne qui avait beaucoup d'intégrité, d'humilité et de respect pour le public.»



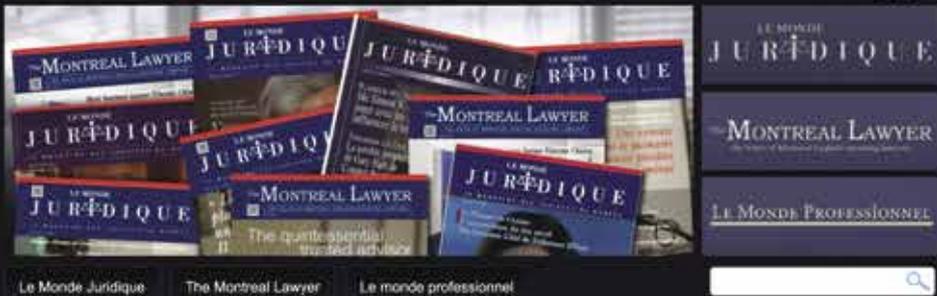
PHOTO D'ARCHIVES
 En conférence de presse avec Pierre Lalonde.

Quant à l'auteur et chroniqueur Simon Boulerice, il a été secoué d'apprendre qu'il semble être la dernière personne à avoir interviewé Pierre Marcotte le 22 juin dernier, dans le cadre de l'émission Sucre Salé.



PHOTOS D'ARCHIVES
 La première du Journal de Montréal (15 juin 1964) lors du mariage de l'animateur avec Ginette Ravel.

«Jamais je n'aurais pu croire que ça serait sa dernière entrevue, a-t-il confié au Journal. Il a tellement été généreux, c'était une très belle entrevue, joyeuse et chargée de souvenirs. C'était un homme tellement pétillant, tellement vibrant. Il a été très accueillant.»



Le Monde Juridique

The Montreal Lawyer

Le monde professionnel



Les dernières actualités



23 septembre 2022 Décès de Me Alain-François Bisson

C'est avec immense regret que nous annonçons le décès de notre collègue, Me Alain-François Bisson. Nous nous souviendrons de lui pour sa grande érudition, sa magnifique plume, son sens de l'humour, sa gentillesse et son dévouement envers la Section. Il nous manquera beaucoup. Civiliste d'abord spécialisé en droit des personnes et de la famille, le [...]

[Lire la suite](#)



14 septembre 2022 Me Suzanne H. Pringle de Laval, «Plaideur de l'Année 2022»

Me Suzanne H. Pringle, avocate spécialisée en droit de la famille de Laval, sera nommée «Plaideur de l'Année 2022» le jeudi, 10 novembre 2022 lors d'un dîner au Club St-James de Montréal. Me Pringle pratique depuis 35 ans et spécialisée en droit de la famille. Elle a fondé son propre cabinet à Laval après avoir [...]

[Lire la suite](#)

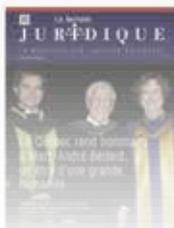


12 septembre 2022 Visite de la Cour suprême à la Ville de Québec

Message du juge en chef Bonjour, mon nom est Richard Wagner, juge en chef de la Cour suprême du Canada. Nous sommes dans la salle d'audience de la Cour suprême à Ottawa, où les juges entendent et décident des causes portant sur des questions juridiques très importantes pour le pays. Comme c'est le cas dans [...]

[Lire la suite](#)

Dernières parutions



12 mai 2022 Volume 26, numéro 9

[Lire la suite](#)

News Highlights



14 septembre 2022 Attorney General James Announces Sentencing of Former New York State Supreme Court Justice

Former New York State Supreme Court Justice John Michalek Accepted Bribes from Former Erie County Power Broker and Democratic Committee Chairman Steven Pigeon New York Attorney General Letitia James today announced the sentencing of former New York State Supreme Court Justice, John A. Michalek, 71, for his role in a bribery scheme that influenced judicial decisions and [...]

[Read more](#)



12 septembre 2022 Attorney General James Recovers \$50 Million from Cigarette Companies

Canadian Cigarette Manufacturer and Western New York Distributor Evaded State Taxes on Millions of Cigarettes Sold in New York New York Attorney General Letitia James today announced a \$50 million agreement with two companies that allegedly sold cigarettes without paying the required state excise taxes. Today's agreement resolves allegations that Grand River Enterprises Six Nations, LMS (Grand [...])

[Read more](#)



11 septembre 2022 De touchantes commémorations pour le 100e anniversaire de naissance de René Lévesque

Le 24 août dernier, René Lévesque aurait eu 100 ans et la Fondation qui porte son nom a invité tous les Québécoises et Québécois à célébrer ce grand homme et son héritage. Bien que les commémorations dans le cadre de l'Année Lévesque se poursuivent jusqu'en juin 2023, cette journée revêtait une signification toute particulière, un [...]

[Read more](#)

Latest Release



13 octobre 2021 Volume 5, number 4

[Read more](#)



**Vente d'écoulement
jusqu'à épuisement des stocks
à des rabais incroyables.**
Réservez votre plage horaire par téléphone maintenant.

TARZI

DES GRANDES MARQUES À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

Passez à la boutique et découvrez notre vaste collection de vêtements et accessoires pour homme.

25% à 50% sur tout en magasin (marchandise sélectionnées)



Rendez-vous - service à domicile ou au bureau:

Richard | 514.497.9743 | Bureau | 514-739-6298

Lundi au samedi de 10h à 17h

Possibilité de rendez-vous après les heures d'ouvertures.

Dimanche sur rendez-vous de 10h à 15 h - 514.497.9743



BAUMLER



Zampière - SCohen - Digel - Empire - Bugatchi - Venti - Lipson

3850, Jean-Talon Ouest, bur. 109 VMR (Qc) H3R 2G8 (U-HUAUL)
www.tarzi.ca | maisonstyle1@gmail.com